



TRIBUNE PARLONS LITERIE

Fast-Literie, il est temps de réagir.

Nous, fabricants et distributeurs, membres de l'association Parlons Literie, tirons la sonnette d'alarme sur certaines dérives relevées sur les plateformes de commerce en ligne et appelons à la vigilance de tous.

Derrière ces offres à des prix anormalement bas se cachent trop souvent des pratiques trompeuses : fausses promotions, informations approximatives voire mensongères sur l'origine et la composition des produits, absence de mentions légales en matière de TVA et d'éco-participation...

Or, la literie n'est pas un produit anodin : elle touche directement à la qualité du sommeil et donc à la santé. Et choisir un matelas ou un sommier ne devrait jamais relever du hasard, ni obéir à l'injonction d'une soi-disant bonne affaire.

Nous pensons que cette logique du "vite acheté, vite jeté" menace à la fois le consommateur et l'ensemble de la filière literie.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous sommes 50 entreprises - fabricants et distributeurs de matelas, sommiers, oreillers, couettes, linge de lit et accessoires - bien décidées à réagir pour défendre une vision plus vertueuse de la literie fondée sur le savoir-faire, la transparence et le respect des règles.

Nous appelons à une mobilisation collective des pouvoirs publics, des plateformes de vente, de l'ensemble des professionnels du secteur et des consommateurs pour mieux encadrer ces pratiques et restaurer une concurrence équitable

Et rappelons que le sommeil des Français méritera toujours mieux que des promesses trompeuses.

Les 50 adhérents de Parlons Literie